



Garantie limitée de 5 ans associée au pilote Schluter®-LIPROTEC

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE: Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente Garantie limitée de cinq (5) ans associée au produit Schluter®-LIPROTEC (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que les produits Schluter®-LIPROTEC-ECD et Schluter®-LIPROTEC-ECX (les « **Produits** ») sont exempts de défauts de fabrication et fonctionneront comme indiqué dans les consignes d'installation de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT, dans les guides d'installation du pilote Schluter®-LIPROTEC-ECD ou Schluter®-LIPROTEC-ECX, ainsi que dans la fiche technique de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT avec éclairage à DEL LIPROTEC (les « **Documents** ») pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, si le Produit est installé et utilisé conformément aux modalités énoncées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le terme « **Propriétaire** » désigne l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'aux installations réalisées aux États-Unis et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable du contrôle de la convenance des Produits à l'usage prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir la convenance des Produits, du sous-plancher ou substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, en plus de veiller à ce que les instructions fournies dans les Documents soient strictement suivies.

CORRECTIFS: Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées, mais qu'ils se révèlent défectueux au cours de la période de garantie, le seul recours du propriétaire et la seule obligation de Schluter-Systems consisteront pour celle-ci, à sa discrétion, à réparer ou à remplacer les Produits, sans qu'elle ait à assumer les frais de débranchement, de transport et d'installation.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris les pertes de profits) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits ou de l'Assemblage carrelé, sans égard à quelque responsabilité absolue ou négligence active ou passive que ce soit de Schluter-Systems, et sans égard à quelque théorie juridique que ce soit liée à la responsabilité contractuelle, délictuelle, quasi-contractuelle ou autre. La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de ou lié à ce qui suit : acte de guerre, terrorisme, incendie, explosion, catastrophe naturelle et autres cas de force majeure; défaut de se conformer aux instructions des Documents; sous-plancher ou substrat inadéquat, préparation inadéquate ou autre défaut du sous-plancher ou substrat; transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; actes intentionnels de destruction; défaut structurel; mauvaise utilisation des Produits ou défaut de les entretenir; usure normale; égratignures, renforcements, décoloration ou corrosion attribuables à une chaleur excessive, à des produits nettoyants chimiques, à des agents abrasifs ou à une autre cause; efflorescence ou pâlissement pouvant survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et non considéré comme un défaut aux fins de la présente Garantie limitée; variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; autres causes non liées aux Produits (charge concentrée, surtension, etc.). La présente Garantie limitée ne s'applique pas aux applications extérieures, sauf approbation écrite donnée au cas par cas par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle si : a) les Produits ont été mal entreposés ou installés, b) une composante quelconque des Produits a été modifiée de quelque façon que ce soit, c) les Produits ont fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été conçus ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents. En pareils cas, Schluter-Systems sera fondée à rejeter toute réclamation.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, PROMESSE, AFFIRMATION OU DÉCLARATION D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRA ÊTRE EMPLOYÉE CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS D'ÊTRE SPÉCIFIQUEMENT INCLUSE À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en lieu et place de toute autre garantie expresse ou implicite. Les recours ci-inclus sont les seuls offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris manque à gagner) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits. La présente Garantie limitée ne s'applique qu'au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, sauf autorisation par entente écrite signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou interdiction par une loi d'un État ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains États et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement aux modalités de la présente Garantie limitée n'est permis, à moins d'être dûment autorisé par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur toute garantie, entente ou autre déclaration orale ou écrite faite antérieurement par Schluter-Systems ou pour son compte relativement aux Produits ou à leur application. Elle s'applique à toute installation faite le 1er juin 2023 ou ultérieurement. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS: Pour faire une réclamation en vertu de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit, dans les trente (30) jours suivant la découverte d'un défaut allégué des Produits couverts par ladite garantie, transmettre par écrit à Schluter-Systems² une lettre signalant le défaut, avec à l'appui date et preuve d'achat des Produits et/ou de ses composantes, nom et adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, faute de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Envoyer les réclamations à (É.-U.) :

Schluter-Systems L.P.
Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901

Envoyer les réclamations à (Canada) :

Schluter-Systems (Canada) Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.